

# JOURNAL de Roubaix

Cinquante-septième année — N° 62.

ADMINISTRATION : 71, Grande-Rue, à Roubaix

SAMEDI 2 MARS 1912

## ABONNEMENTS & ANNONCES

A ROUBAIX..... Autre bureau du journal, Grande-Rue, 71.  
A TOURCOING..... Autre bureau du journal, rue Carnot, 33.  
A BOUCHEMONT..... Rue M. Henri Lemaire, rue de la Station.  
A TOURNAI..... Rue des Verdiers, 23, rue Bourdon-Saint-Jacques.  
A PARIS..... Rue de l'Amiral Courbet, 10, Paris 8<sup>e</sup>.  
En vente à Paris dans les Bibliothèques des Gares et principales Librairies.

## LE NUMÉRO

**5**  
Centimes

## EDITION DU MATIN

TOUS LES JOURS  
**SIX OU HUIT pages**

BUREAUX & RÉDACTION  
ROUBAIX, 71, Grande-Rue, Téléph. 554 et 1070  
TOURCOING, 33, rue Carnot, Téléphone 1240

## LE NUMÉRO

**5**  
Centimes

TOUS LES JOURS  
**SIX OU HUIT pages**

## TARIF D'ABONNEMENTS

Roubaix - Tourcoing, le Nord et les Départements : Trois mois... 8 Francs  
Six mois... 12 Francs  
Un an... 18 Francs  
Les autres Départements et l'Etranger : le port au sac.  
AGENCE PARTICULIÈRE À PARIS, 28, RUE FEYDEAU.

# TERRIBLE EXPLOSION D'UNE CHAUDIÈRE A TOURCOING

Trois ouvriers tués, trois mortellement atteints et quatorze autres moins grièvement blessés

## L'Espagne au Maroc

Il est peut-être exagéré de dire, comme on l'a dit au Sénat, que le geste de l'Allemagne nous octroyait le Maroc, qui d'ailleurs ne lui appartenait pas, rappelle celui de Charlemagne faisant don de Narbonne à Hugues de Cotentin :

Hugues, dit-il, je suis aise de vous apprendre que Narbonne est à vous : vous n'avez qu'à la prendre.

Mais, cependant, il y a quelque chose de cela dans la réalité de la situation. Notre protection est à créer de toutes pièces ou à peu près et, pour en organiser la base, il est bon que fassent tout d'abord définitivement régler les conditions de l'hypothèque que l'Espagne avait de date ancienne sur l'empire chérifien et qu'elle a étendue par une pratique abusive de l'accord que nous concluons avec elle en 1904, sans avoir prévu — et du reste on ne le pouvait guère alors — que le rêve encore bien vague de notre tutelle du Maroc allait peu d'années plus tard entamer dans le domaine des réalisations.

Or ce règlement est plutôt pénible et les négociations dont il est l'objet à Madrid menacent de s'étriper et mettent probablement le gouvernement français dans l'obligation d'agir avant qu'elles ne soient terminées. L'état intérieur du Maroc nécessite, en effet, notre prompte intervention. A la faveur de l'état ambigu de notre situation à Fez, qui n'est pas encore celle du protectorat et qui n'assure pas l'application de nos responsabilités, de graves abus risquent de se développer à l'ombre de notre drapeau et de donner naissance à de nouvelles révoltes. Il est donc, nous le répétons, probable qu'avant qu'une entente soit enfin trouvée entre l'Espagne et nous, notre résident général auprès du sultan et du maghzen sera nommé et se mettra à l'œuvre d'organiser un régime de protectorat régulier comme il fonctionne en Tunisie.

Malgré toute la bonne volonté que ja France y a mise, malgré toutes les concessions qu'elle a spontanément consenties pour aplatiser le différend, l'entente n'a pas encore pu s'établir sur ces deux points essentiels : le mode de nomination du Khalif qui représentera le sultan dans la zone espagnole et l'exploitation, dans son passage à travers cette zone, de la ligne de chemin de fer Fez-Tanger.

A plus forte raison sera fertile en chances la question des compensations territoriales que le gouvernement de Madrid n'a jusqu'ici voulu aborder que pour rejeter, par une déclaration publique, ce qui est alors bien vite en affaire, la prétention de justifier de notre part d'occuper, à l'embranchement de la Moulonga, le Cap-de-l'Eau, le seul port qui puisse un jour servir de débouché sur la Méditerranée au Maroc septentrional.

L'Espagne semble trop oublier qu'elle ne sera pas entrée en possession sans conteste de sa propre zone si la France n'avait, à ses frais, levé l'hypothèque européenne que l'acte d'Algésiras faisait peser sur tout le Maroc. Nous avons payé l'opération d'un prix que nous garderons longtemps sur le cœur, tandis qu'au contraire l'Espagne profitait de l'embarras où nous étions, dans la phase la plus périlleuse de l'affaire marocaine, pour occuper Larache et El-Ksar en violation flagrante de l'accord de 1904.

L'Espagne nous doit donc la compensation de sa part de frais et nous la lui réclamons sous forme de dédommagement territorial : dans sa zone méridionale pour faciliter nos communications entre le Sous, le Sahara et l'Adrar et rendre dans cette région la police plus efficace, et, dans sa zone septentrionale, les éléments d'une bonne frontière géographique rationnelle.

L'Angleterre est, comme on sait, en tiers dans les négociations de Madrid, comme arbitre accepté par les deux parties. Or la thèse française lui parut si naturelle dès qu'elle fut émise, qu'elle ne put qu'engager l'Espagne à lui donner satisfaction et que le négociateur espagnol lui-même convint qu'il était du devoir de son pays de consentir à une nouvelle délimitation des zones qui constituerait pour la France un légitime dédommagement de ses sacrifices.

Et c'est aujourd'hui sur cet engagement que le gouvernement de Madrid s'applique à ruser.

C'est que l'Espagne a toujours eu sur le Maroc de telles visées que l'intervention de la France lui semble usurpatrice et que si elle disposait de la force qui est en nos mains, elle nous est depuis longtemps rejetée à la mer, dans l'Atlantique aussi bien que dans la Méditerranée. La pensée de notre établissement au Cap de l'Eau lui est particulièrement insupportable, car, pour elle, cet espace fait corps avec l'archipel des Zafarines, distant d'un demi-kilomètre. On a, à ce sujet, signalé qu'une revue africaine de Madrid porte en exergue une vue d'un projet reliant Cap de l'Eau, par un pont gigantesque, à la principale des petites îles Zafarines, celle d'Isabelle-II, qu'une digue unirait elle-même à celle dite Del-Rig, pour former un port magnifique.

De ce rêve, il faudra pourtant bien que notre voisine sur les deux rives de la Méditerranée fasse le sacrifice. Elle joue trop, elle aussi, avec notre longanimité de grande force latente et la réserve de l'opinion française l'abuse à ce sujet.

Si la France est pleine de ménagements pour l'amour-propre d'une nation amie, si elle est décidée à ne pas néanmoins de sa force, elle ne manquerait certainement pas de manifester sa ferme volonté le jour où elle serait systématiquement contrecarrée dans l'exercice de ses droits et possésser à un rôle de dupes qui ne saurait aller de son genre de beauté.

GEORGES LAURENCE.

## BULLETIN

1<sup>er</sup> Mars.

La Chambre a commencé vendredi un grand débat sur la politique extérieure. Une motion de M. Piou, en vue de prévenir les abus des traités secrets a été rejetée.

La grève minière en Angleterre est maintenant complète. Plus d'un million de mineurs chôment. Vendredi soir, on annonce que les pourparlers sont rompus.

La piste des bandits en automobile est perdue. Le bandit arrêté Dieudonné a été reconnu comme étant celui qui a tiré sur le garçon de recette Caby.

Europe n'arrive pas à s'entendre en vue d'une action pour imposer la paix à la Turquie et à l'Italie.

Mais, cependant, il y a quelque chose de cela dans la réalité de la situation. Notre protection est à créer de toutes pièces ou à peu près et, pour en organiser la base, il est bon que fassent tout d'abord définitivement régler les conditions de l'hypothèque que l'Espagne avait de date ancienne sur l'empire chérifien et qu'elle a étendue par une pratique abusive de l'accord que nous concluons avec elle en 1904, sans avoir prévu — et du reste on ne le pouvait guère alors — que le rêve encore bien vague de notre tutelle du Maroc allait peu d'années plus tard entamer dans le domaine des réalisations.

Or ce règlement est plutôt pénible et les négociations dont il est l'objet à Madrid menacent de s'étriper et mettent probablement le gouvernement français dans l'obligation d'agir avant qu'elles ne soient terminées. L'état intérieur du Maroc nécessite, en effet, notre prompte intervention. A la faveur de l'état ambigu de notre situation à Fez, qui n'est pas encore celle du protectorat et qui n'assure pas l'application de nos responsabilités, de graves abus risquent de se développer à l'ombre de notre drapeau et de donner naissance à de nouvelles révoltes.

Il est donc, nous le répétons, probable qu'avant qu'une entente soit enfin trouvée entre l'Espagne et nous, notre résident général auprès du sultan et du maghzen sera nommé et se mettra à l'œuvre d'organiser un régime de protectorat régulier comme il fonctionne en Tunisie.

Malgré toute la bonne volonté que ja France y a mise, malgré toutes les concessions qu'elle a spontanément consenties pour aplatiser le différend, l'entente n'a pas encore pu s'établir sur ces deux points essentiels : le mode de nomination du Khalif qui représentera le sultan dans la zone espagnole et l'exploitation, dans son passage à travers cette zone, de la ligne de chemin de fer Fez-Tanger.

A plus forte raison sera fertile en chances la question des compensations territoriales que le gouvernement de Madrid n'a jusqu'ici voulu aborder que pour rejeter, par une déclaration publique, ce qui est alors bien vite en affaire, la prétention de

justifier de notre part d'occuper, à l'embranchement de la Moulonga, le Cap-de-l'Eau, le seul port qui puisse un jour servir de débouché sur la Méditerranée au Maroc septentrional.

L'Espagne semble trop oublier qu'elle ne sera pas entrée en possession sans conteste de sa propre zone si la France n'avait, à ses frais, levé l'hypothèque européenne que l'acte d'Algésiras faisait peser sur tout le Maroc. Nous avons payé l'opération d'un prix que nous garderons longtemps sur le cœur, tandis qu'au contraire l'Espagne profitait de l'embarras où nous étions, dans la phase la plus périlleuse de l'affaire marocaine, pour occuper Larache et El-Ksar en violation flagrante de l'accord de 1904.

L'Espagne nous doit donc la compensation de sa part de frais et nous la lui réclamons sous forme de dédommagement territorial : dans sa zone méridionale pour faciliter nos communications entre le Sous, le Sahara et l'Adrar et rendre dans cette région la police plus efficace, et, dans sa zone septentrionale, les éléments d'une bonne frontière géographique rationnelle.

L'Angleterre est, comme on sait, en tiers dans les négociations de Madrid, comme arbitre accepté par les deux parties. Or la thèse française lui parut si naturelle dès qu'elle fut émise, qu'elle ne put qu'engager l'Espagne à lui donner satisfaction et que le négociateur espagnol lui-même convint qu'il était du devoir de son pays de consentir à une nouvelle délimitation des zones qui constituerait pour la France un légitime dédommagement de ses sacrifices.

Et c'est aujourd'hui sur cet engagement que le gouvernement de Madrid s'applique à ruser.

C'est que l'Espagne a toujours eu sur le Maroc de telles visées que l'intervention de la France lui semble usurpatrice et que si elle disposait de la force qui est en nos mains, elle nous est depuis longtemps rejetée à la mer, dans l'Atlantique aussi bien que dans la Méditerranée. La pensée de notre établissement au Cap de l'Eau lui est particulièrement insupportable, car, pour elle, cet espace fait corps avec l'archipel des Zafarines, distant d'un demi-kilomètre. On a, à ce sujet, signalé qu'une revue africaine de Madrid porte en exergue une vue d'un projet reliant Cap de l'Eau, par un pont gigantesque, à la principale des petites îles Zafarines, celle d'Isabelle-II, qu'une digue unirait elle-même à celle dite Del-Rig, pour former un port magnifique.

De ce rêve, il faudra pourtant bien que notre voisine sur les deux rives de la Méditerranée fasse le sacrifice. Elle joue trop, elle aussi, avec notre longanimité de grande force latente et la réserve de l'opinion française l'abuse à ce sujet.

Si la France est pleine de ménagements pour l'amour-propre d'une nation amie, si elle est décidée à ne pas néanmoins de sa force, elle ne manquerait certainement pas de manifester sa ferme volonté le jour où elle serait systématiquement contrecarrée dans l'exercice de ses droits et possésser à un rôle de dupes qui ne saurait aller de son genre de beauté.

C'est que l'Espagne a toujours eu sur le Maroc de telles visées que l'intervention de la France lui semble usurpatrice et que si elle disposait de la force qui est en nos mains, elle nous est depuis longtemps rejetée à la mer, dans l'Atlantique aussi bien que dans la Méditerranée. La pensée de notre établissement au Cap de l'Eau lui est particulièrement insupportable, car, pour elle, cet espace fait corps avec l'archipel des Zafarines, distant d'un demi-kilomètre. On a, à ce sujet, signalé qu'une revue africaine de Madrid porte en exergue une vue d'un projet reliant Cap de l'Eau, par un pont gigantesque, à la principale des petites îles Zafarines, celle d'Isabelle-II, qu'une digue unirait elle-même à celle dite Del-Rig, pour former un port magnifique.

De ce rêve, il faudra pourtant bien que notre voisine sur les deux rives de la Méditerranée fasse le sacrifice. Elle joue trop, elle aussi, avec notre longanimité de grande force latente et la réserve de l'opinion française l'abuse à ce sujet.

Si la France est pleine de ménagements pour l'amour-propre d'une nation amie, si elle est décidée à ne pas néanmoins de sa force, elle ne manquerait certainement pas de manifester sa ferme volonté le jour où elle serait systématiquement contrecarrée dans l'exercice de ses droits et possésser à un rôle de dupes qui ne saurait aller de son genre de beauté.

C'est que l'Espagne a toujours eu sur le Maroc de telles visées que l'intervention de la France lui semble usurpatrice et que si elle disposait de la force qui est en nos mains, elle nous est depuis longtemps rejetée à la mer, dans l'Atlantique aussi bien que dans la Méditerranée. La pensée de notre établissement au Cap de l'Eau lui est particulièrement insupportable, car, pour elle, cet espace fait corps avec l'archipel des Zafarines, distant d'un demi-kilomètre. On a, à ce sujet, signalé qu'une revue africaine de Madrid porte en exergue une vue d'un projet reliant Cap de l'Eau, par un pont gigantesque, à la principale des petites îles Zafarines, celle d'Isabelle-II, qu'une digue unirait elle-même à celle dite Del-Rig, pour former un port magnifique.

De ce rêve, il faudra pourtant bien que notre voisine sur les deux rives de la Méditerranée fasse le sacrifice. Elle joue trop, elle aussi, avec notre longanimité de grande force latente et la réserve de l'opinion française l'abuse à ce sujet.

Si la France est pleine de ménagements pour l'amour-propre d'une nation amie, si elle est décidée à ne pas néanmoins de sa force, elle ne manquerait certainement pas de manifester sa ferme volonté le jour où elle serait systématiquement contrecarrée dans l'exercice de ses droits et possésser à un rôle de dupes qui ne saurait aller de son genre de beauté.

C'est que l'Espagne a toujours eu sur le Maroc de telles visées que l'intervention de la France lui semble usurpatrice et que si elle disposait de la force qui est en nos mains, elle nous est depuis longtemps rejetée à la mer, dans l'Atlantique aussi bien que dans la Méditerranée. La pensée de notre établissement au Cap de l'Eau lui est particulièrement insupportable, car, pour elle, cet espace fait corps avec l'archipel des Zafarines, distant d'un demi-kilomètre. On a, à ce sujet, signalé qu'une revue africaine de Madrid porte en exergue une vue d'un projet reliant Cap de l'Eau, par un pont gigantesque, à la principale des petites îles Zafarines, celle d'Isabelle-II, qu'une digue unirait elle-même à celle dite Del-Rig, pour former un port magnifique.

De ce rêve, il faudra pourtant bien que notre voisine sur les deux rives de la Méditerranée fasse le sacrifice. Elle joue trop, elle aussi, avec notre longanimité de grande force latente et la réserve de l'opinion française l'abuse à ce sujet.

Si la France est pleine de ménagements pour l'amour-propre d'une nation amie, si elle est décidée à ne pas néanmoins de sa force, elle ne manquerait certainement pas de manifester sa ferme volonté le jour où elle serait systématiquement contrecarrée dans l'exercice de ses droits et possésser à un rôle de dupes qui ne saurait aller de son genre de beauté.

C'est que l'Espagne a toujours eu sur le Maroc de telles visées que l'intervention de la France lui semble usurpatrice et que si elle disposait de la force qui est en nos mains, elle nous est depuis longtemps rejetée à la mer, dans l'Atlantique aussi bien que dans la Méditerranée. La pensée de notre établissement au Cap de l'Eau lui est particulièrement insupportable, car, pour elle, cet espace fait corps avec l'archipel des Zafarines, distant d'un demi-kilomètre. On a, à ce sujet, signalé qu'une revue africaine de Madrid porte en exergue une vue d'un projet reliant Cap de l'Eau, par un pont gigantesque, à la principale des petites îles Zafarines, celle d'Isabelle-II, qu'une digue unirait elle-même à celle dite Del-Rig, pour former un port magnifique.

De ce rêve, il faudra pourtant bien que notre voisine sur les deux rives de la Méditerranée fasse le sacrifice. Elle joue trop, elle aussi, avec notre longanimité de grande force latente et la réserve de l'opinion française l'abuse à ce sujet.

Si la France est pleine de ménagements pour l'amour-propre d'une nation amie, si elle est décidée à ne pas néanmoins de sa force, elle ne manquerait certainement pas de manifester sa ferme volonté le jour où elle serait systématiquement contrecarrée dans l'exercice de ses droits et possésser à un rôle de dupes qui ne saurait aller de son genre de beauté.

C'est que l'Espagne a toujours eu sur le Maroc de telles visées que l'intervention de la France lui semble usurpatrice et que si elle disposait de la force qui est en nos mains, elle nous est depuis longtemps rejetée à la mer, dans l'Atlantique aussi bien que dans la Méditerranée. La pensée de notre établissement au Cap de l'Eau lui est particulièrement insupportable, car, pour elle, cet espace fait corps avec l'archipel des Zafarines, distant d'un demi-kilomètre. On a, à ce sujet, signalé qu'une revue africaine de Madrid porte en exergue une vue d'un projet reliant Cap de l'Eau, par un pont gigantesque, à la principale des petites îles Zafarines, celle d'Isabelle-II, qu'une digue unirait elle-même à celle dite Del-Rig, pour former un port magnifique.

De ce rêve, il faudra pourtant bien que notre voisine sur les deux rives de la Méditerranée fasse le sacrifice. Elle joue trop, elle aussi, avec notre longanimité de grande force latente et la réserve de l'opinion française l'abuse à ce sujet.

Si la France est pleine de ménagements pour l'amour-propre d'une nation amie, si elle est décidée à ne pas néanmoins de sa force, elle ne manquerait certainement pas de manifester sa ferme volonté le jour où elle serait systématiquement contrecarrée dans l'exercice de ses droits et possésser à un rôle de dupes qui ne saurait aller de son genre de beauté.

C'est que l'Espagne a toujours eu sur le Maroc de telles visées que l'intervention de la France lui semble usurpatrice et que si elle disposait de la force qui est en nos mains, elle nous est depuis longtemps rejetée à la mer, dans l'Atlantique aussi bien que dans la Méditerranée. La pensée de notre